Image not found or type unknown

Revendre en professionnel de produits achetés à l'étranger

Par **microentreprise**, le **12/03/2009** à **13:12**

Bonjour,

En tant que micro entrepreneur, j'aimerais notamment pouvoir vendre en France une gamme de produits. Mais le fabricant me dit que cette gamme est réservée à un autre pays européen. Cependant, je peux trouver ces produits sur un site pour "monsieur tout le monde", à des tarifs si intéressants que meme en appliquant ma marge, le prix resterait acceptable à la revente.
Puis-je faire ça ? Merci de vos conseils

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés